

Direction de l'inspection

EVALUATION DE LA CONFORMITE AUX BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE selon la directive 2004/9/CE (ESSAIS DE SECURITE)

STATEMENT OF COMPLIANCE WITH GOOD LABORATORY PRACTICES according to Directive 2004/9/CE (SAFETY TESTS)

Nom et adresse de l'installation d'essai :

ALBHADES PROVENCE

Name and location of the test facility

940, avenue de Traversetolo

04700 ORAISON

Objet de l'inspection :

état des lieux : 🗵

vérification d'étude(s): 区

Purpose of the inspection

Test facility inspection

Study audit

Date(s) d'inspection : Date(s) of the inspection

25 au 26 mai 2020

Degré de conformité aux B.P.L. *:

A

Status

Degré de conformité aux BPL valant pour les études achevées entre le 24 janvier 2020 et le 5 mai 2020 Level of compliance with GLP for studies performed between

Catégorie(s) d'éléments d'essai : produits cosmétiques

Types of Test items

Domaine d'activité : études d'irritation et de corrosion cutanées et oculaires

Areas of expertise

Catégorie OCDE (appendice à l'annexe III de C(89)87(Final)/révisée dans C(95)8(Final))

OECD category

1 2 3 4 5 6 7 8 9

Commentaires éventuels : Observations (if applicable)

L'installation d'essai a cessé la conduite d'études de sécurité non cliniques

ole) déclarées en conformité avec les BPL le 5 mai 2020.

Fait à Saint-Denis (France), le : 24 juillet 2020 Date of the statement rectrice adjointe de la

Direction de l'Inspection

A: conformité aux B.P.L. (in conformity with GLP)

B: conformité partielle aux B.P.L. (incomplete conformity with GLP) ;

: absence de conformité aux B.P.L. (not in conformity with GLP).

Dominique LABBE